



UNHCR

United Nations High Commissioner for Refugees
Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés

DATE: 11/04/2022

APPEL D'OFFRE -RFP/01/2022

Service de voyage et des activités associées pour le compte du HCR au Maroc

NOUVELLE DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRE : 06/05/2022 – 18H00

INTRODUCTION AU HCR

Le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés a été créé le 14 décembre 1950 par l'Assemblée générale des Nations Unies. L'agence a pour mandat de diriger et de coordonner l'action internationale pour protéger les réfugiés et résoudre les problèmes des réfugiés dans le monde. Son but principal est de sauvegarder les droits et le bien-être des réfugiés. Il a aussi pour mandat d'aider les personnes apatrides.

En plus de six décennies, l'agence a aidé des dizaines de millions de personnes à recommencer leur vie. Aujourd'hui, un effectif d'environ 9,000 personnes dans plus de 130 pays continue d'aider environ 60 millions de personnes. Afin d'aider et de protéger certaines des personnes les plus vulnérables du monde dans de nombreux endroits et les types d'environnement, le HCR doit acheter des biens et services à travers le monde. Pour plus d'informations sur le HCR, son mandat et ses activités, veuillez consulter <http://www.unhcr.org>.

1.EXIGENCES

La Représentation du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR), à Rabat invite les fournisseurs qualifiés à soumissionner pour l'établissement d'un contrat(s)-Cadres(s) relatif a la fournitures des services de voyage et des activités associées pour le compte du HCR au Maroc, pour une durée initiale de 2 ans, avec possibilité de prolongation pour une année supplémentaire.

IMPORTANT :

Les Termes de Références (TdR) figure à l'**annexe I** de ce document.

Il est fortement conseillé de lire attentivement cet appel d'offres et des annexes. Le non-respect des procédures décrites ici peut entraîner la disqualification du processus d'évaluation des offres.

Sous-traitance : Veuillez lire attentivement l'article 5 dans Condition générales jointes (annexe III).

Remarque : ce document ne constitue en aucun cas une offre de contrat avec votre entreprise.

2. INFORMATION DE L'APPEL D'OFFRES

2.1 DOCUMENT

Les annexes suivantes font partie intégrante de l'appel d'offres :

Annexes I : Les Termes de Références (TdR), contenant une description des besoins du HCR qui justifient le recours à ces services.



UNHCR

United Nations High Commissioner for Refugees
Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés

Annexes II : Le formulaire commun d'enregistrement des fournisseurs du HCR, que vous devez remplir et retourner au HCR, avec votre proposition.

Annexes III : Les Conditions générales s'appliquant à la fourniture de services

Annexes IV : Le formulaire de soumission.

Annexes V : Les documents établissant l'admissibilité et les qualifications du soumissionnaires

Annexes VI : Le formulaire de soumission technique.

Annexes VII : Le formulaire de soumission financière.

Annexes VIII : Le formulaire de garantie de soumission.

Annexes IX : Formulaire - CV pour les membres du personnel essentiel proposés

2.2 RECEPTION

Nous vous saurions grés de bien vouloir envoyer un mail à morraachats@unhcr.org

Afin de :

- Confirmer la bonne réception de l'appel d'offre.
- Nous faire part de votre souhait de participer ou non à l'appel d'offre.

IMPORTANT :

Veillez noter que les offres ne doivent pas être envoyées a l'adresses e-mail indiquée ci-dessus.

2.3 DEMANDES DE PRECISION

IL est demandé aux soumissionnaires d'envoyer toute précision ou toute question concernant cet appel d'offres par e-mail à morraachats@unhcr.org. La date limite pour les questions est fixée **le 24/04/2022 à 16:00.**

Les soumissionnaires sont tenus d'envoyer des questions concises.

IMPORTANT :

Veillez noter que les offres ne doivent pas être envoyées au membre du personnel responsable ci-dessus. L'envoi des offres directement au membre du personnel peut entrainer la disqualification du soumissionnaire.

2.4 VOTRE OFFRE

Votre offre doit être rédigée en français.

Veillez soumettre votre offre en incluant les annexes fournies. Les offres non-conformes aux formats demandés ne seront pas prises en compte.

IMPORTANT :

L'inclusion de copies de votre offre avec toute correspondance envoyée directement a l'attention de l'acheteur responsable ou tout autre personnel du HCR que l'adresse de soumission entrainera la disqualification de l'offre. Veuillez envoyer votre candidature directement et uniquement a l'adresse indiquée dans la section "Soumission des offres"2.6) de cet appel d'offres.



UNHCR

United Nations High Commissioner for Refugees
Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés

Votre offre doit comprendre deux sets de document distincts et clairement identifiables sur l'enveloppe :

- Enveloppe 1 : l'offre technique
- Enveloppe 2 : l'offre financière

2.4.1 CONTENU DE L'OFFRE TECHNIQUE

IMPORTANT :

Aucune information sur les prix ne doit être incluse dans l'offre technique. Le non-respect de cette disposition peut entraîner la disqualification.

La composante technique de votre proposition doit être présentée avec concision et être structurée dans l'ordre suivant (mais peut en contenir d'autres) :

- Attestations de référence avec le montant du chiffre d'affaires.
- Note méthodologique des services proposés.
- CVs et diplômes du directeur de la société et du chef de projet.
- CVs et certification Amadeus du conseiller en voyage.
- L'attestation du percepteur du lieu d'imposition délivrée depuis moins d'un an ou certifiée conforme, certifiant que le soumissionnaire est en situation fiscale régulière ou à défaut de paiement qu'il a constitué les garanties jugées suffisantes par le comptable chargé par le recouvrement. Cette attestation doit mentionner l'activité au titre de laquelle le concurrent est imposé.
- Une attestation des chiffres d'affaires délivrée par le ministère de l'Economie et des Finances démontrant que le prestataire a réalisé un CA de plus de MAD 1,000,000 par an (un million de dirham marocains) au titre des années 2019, 2020 et 2021.
- Une attestation délivrée de moins d'un an par la C.N.S.S certifiant que le concurrent est en situation régulière envers cet organisme.
- Un certificat d'immatriculation au registre de commerce.
- Certificat d'accréditation auprès de l'IATA (International Air Transport association).
- Licence d'exploitation délivrée par le ministère du Tourisme.
- Le formulaire commun d'enregistrement des fournisseurs du HCR, que vous devez remplir et retourner au HCR, avec votre proposition, (annexe II).
- Le formulaire de soumission, (annexe IV).
- Les documents établissant l'admissibilité et les qualifications du soumissionnaire, (annexe V).
- Le formulaire de soumission technique, (annexe VI).
- Le formulaire de soumission financière, (annexe VII).
- Le formulaire de garantie de soumission (annexe VIII) – Montant de la garantie : 5000 MAD.



UNHCR

United Nations High Commissioner for Refugees
Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés

2.4.2 CONTENU DE L'OFFRE FINANCIERE

- Votre offre financière distincte doit contenir une offre globale en dirham marocain.
- L'offre financière doit couvrir tous les services à fournir (prix « tout compris »).
- Le HCR est exonéré de tous les impôts directs et les droits de douane. Les prix doivent être donnés sans TVA (hors taxe).
- Vous êtes demandé de tenir votre offre valable pendant 90 jours à compter de la date limite de l'appel d'offres. Le HCR fera de son mieux pour choisir une entreprise dans ce délai. Le prix indiqué dans l'offre du Fournisseur sera valable pour la durée du contrat. Les conditions de paiement standard du HCR sont dans les 30 jours après la livraison des services en bon état et la réception de documents en conformité.
- Le coût de la préparation d'une offre(s) et de la négociation d'un contrat, y compris les déplacements liés, l'envoi et l'enlèvement des échantillons n'est pas remboursable et ne peut pas être inclus comme un coût direct de la mission.

2.5 EVALUATION DE L'OFFRE :

2.5.1 Enregistrement des fournisseurs :

Les fournisseurs qualifiés seront ajoutés à la base de données des fournisseurs, après une enquête de conformité et d'aptitude sur la base du Formulaire d'Enregistrement du Fournisseur et les documents de support présentés. L'enquête porte sur l'examen de plusieurs factures tels que :

- La capacité financière.
- Activités de base.
- Bilan financier.
- Capacité de contrat.

Cette étape pourra être suivie plus tard par une évaluation technique en tant que fournisseur, tels que :

- Inscription et certificats fiscaux.
- Les licences d'exploitation attribuée par le ministère de Tourisme.
- Capacité à répondre rapidement aux besoins du HCR.
- Délais de livraison.
- Fiabilité des services.

2.5.2 Evaluation Technique et financière :

Pour l'attribution de ce projet, le HCR a établi des critères d'évaluation qui régissent la sélection des offres reçues. L'évaluation est effectuée sur la base technique et financière.

Le pourcentage attribué à chaque composante est déterminé à l'avance comme suit :

L'offre technique sera évaluée en utilisant entre autres les critères suivants et répartition en pourcentage :
60% du score total :



UNHCR

United Nations High Commissioner for Refugees
Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés

Evaluation de la soumission technique		Point maximum
Expertise/notoriété du prestataire		
1.1	Attestation de référence dans le domaine de la billetterie des années 2019, 2020 et 2021: chaque attestation dépassant le CA de 200,000 par an titre des années 2019, 2020 et 2021 : <ul style="list-style-type: none"> • 20 points – Ambassades et organisations internationales • 10 points – Administrations et multinationales • 10 points - Autres 	120
1.2	Chiffre d'affaires annuel dépassant les MAD 1,000,000 <ul style="list-style-type: none"> • CA < MAD 1,000,000 : 0 pt • MAD 1,000,000 < CA < MAD 5,000,000 : 80 pts • Pour chaque MAD 1,000,000 de plus 10 points supplémentaires 	120
1.3	Nombre d'année d'exercice dans le domaine de la billetterie <ul style="list-style-type: none"> • Nb < 5 ans : Non qualifié • Nb = 5 ans : 80 points • 10 points pour chaque année de plus 	160
Total de la partie 1		400

Evaluation de la soumission technique		Points maximum
Méthodologie proposée, approche et plan d'exécution		
2.1	Dans quelle mesure le soumissionnaire comprend-il la tâche à accomplir ?	100
2.2	Les aspects importants de la tâche à accomplir ont-ils été traités de la manière suffisamment détaillée	100
2.3	Quels sont les risques potentiels liés au présent projet/mesures d'atténuation ?	100
2.4	Quels arrangements proposés pour la mise à disposition de l'important qualifié ?	100
Total de la partie 2		400

Evaluation de la soumission technique		Points maximum
Structure de direction et personnel clé		
3.1	Directeur/Chef de projet	100
	Diplôme universitaire	
	Expérience professionnelle de gestion de projets d'agence de voyage	
3.2.1	Conseiller en voyage « implant qualifié » dédié au HCR	100
	Parcours académique	
	Expérience professionnelle	
	Certification Amadeus	
Total de la partie 3		200
Grand total		1000





UNHCR

United Nations High Commissioner for Refugees
Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés

Remarque : seront systématiquement éliminées à l'issue de cette phase toutes les offres ayant obtenu une note technique inférieure à la note technique minimale de 600 points sur 1000 points.

L'offre financière utilisera la répartition en pourcentage suivant 40% du score total.

Le volet financier sera analysé que pour les fournisseurs qui passent l'évaluation technique.

Le nombre maximum de points sera attribué à l'offre la moins-disante et qui est techniquement valide. Toutes les autres offres de prix recevront des points en proportion inverse au prix le plus bas. Aux vues de l'évaluation, les offres présentées dans une monnaie autre que le dollar américain seront converties en dirhams marocains au taux de change en vigueur à la date des Nations Unies pour les soumissions sont dues.

2.6 SOUMISSION :

Les offres doivent être soumises sous enveloppes scellées, envoyées à l'adresse indiquée ci-dessous et dans la « Boîte de Soumission » du HCR.

L'offre scellé doit être déposée dans une enveloppe extérieure et deux enveloppes intérieurs, la première marquée « Offre technique » et la seconde : "Offre financière" à l'adresse suivante :

10, Avenue Mehdi Ben Barka- Souissi, Rabat

DATE LIMITE : 06/05/2022 – 18h00

IMPORATNT :

Toute offre reçue après cette date ou à une autre adresse HCR peut être rejetée. Le HCR peut, à sa discrétion, prolonger le délai pour la soumission des offres, en avisant tous les soumissionnaires potentiel simultanément.

Le HCR ne sera pas responsable de la localisation de vos offres ou de demander toute l'information qui ne se trouve pas dans l'offre. Par conséquent pour s'assurer que l'information dans les offres soit suffisante, le soumissionnaire doit fournir, dans le cadre de l'offre, tout le matériel descriptif tel que les extraits, les descriptions et les autres informations nécessaires que le soumissionnaire juge important pour la compréhension de son offre.

IMPORTANT :

L'offre financière ne sera évaluée que si l'offre technique a été acceptée par le HCR comme une offre répondant aux spécifications techniques.



UNHCR

United Nations High Commissioner for Refugees
Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés

2.7 L'ACCEPTATION DES OFFRES :

Le HCR se réserve le droit d'accepter tout ou une partie de votre offre.

Le HCR peut, à sa discrétion, augmenter ou diminuer le contenu proposé lors de l'attribution du contrat et ne pas s'attendre à une variation significative du taux soumis. Toute augmentation ou diminution de la durée du contrat serait négociée avec le soumissionnaire retenu dans le cadre de la finalisation des commandes d'achat des biens.

Le HCR peut, à sa discrétion, prolonger le délai pour la remise des offres, en informant tous les fournisseurs potentiels par écrit. La prolongation de ce délai peut s'accompagner d'une modification des documents de sollicitation préparés par le HCR de sa propre initiative ou en réponse à une demande de clarification faite par un fournisseur éventuel.

Veillez noter que le HCR n'est pas tenu de choisir l'une des entreprises qui soumettent leurs offres et ne s'engage en aucune façon à sélectionner l'entreprise qui offre le prix le plus bas. En outre, le marché sera attribué à l'offre jugée la plus adéquate aux besoins, ainsi que de se conformer aux principes généraux du HCR, y compris le rapport qualité-prix.

2.8 DEVISE ET CONDITIONS DE PAIEMENT POUR LES COMMANDES D'ACHATS

Tout bon de commande (PO) émis en réponse à cette demande de propositions sera effectué dans la devise de l'offre(s) gagnante. Le paiement sera effectué conformément aux conditions générales pour l'achat de service et dans la devise dans laquelle le PO est émise. Les paiements ne seront effectués qu'après la confirmation de l'exécution des travaux par UNHCR.

2.9 CONDITIONS GENERALES DE CONTRATS POUR LA FOURNITURE DE SERVICE 2010

Veillez noter que les Conditions Générales des Contrats pour la fourniture de services telles que présentées en annexes III doivent être strictement respectées dans le but d'entrer dans tout contrat éventuel. Le soumissionnaire doit confirmer l'acceptation de ces conditions par écrit.

Signature

ADIL EL BERGUI

Chargé d'Administration et des Finances
UNHCR RABAT MAROC

